

Le Stade Poitevin escrime a le plaisir de vous inviter au 51^{ème} challenge Charles Martel

2024

CHALLENGE CHARLES MARTEL

ÉPREUVES NATIONALES VÉTÉRANS À L'ÉPÉE FEMMES & HOMMES

POITIERS ENTRÉE LIBRE

18 / 19 MAI

Complexe sportif Marie-Amélie Le Fur Université de Poitiers-Campus, allée Jean Monnet

Création graphique / Audie Simone

Epreuves nationales vétérans - épée hommes et dames

Samedi 18 et Dimanche 19 mai 2024 - POITIERS



Lieu

Complexe sportif Marie-Amélie Le Fur

Université de Poitiers-Campus, allée Jean Monnet, 86000 Poitiers

GPS : 46°33'49"N 0°23'08"E

Accès

Par la route : A partir de l'autoroute Sortie 30 (Poitiers-Centre) prendre direction Poitiers puis au premier feu à droite direction Limoges et suivre les panneaux « CHU de Poitiers », attention tourner à droite à hauteur de la patinoire (bâtiment rouge), après 1,1 km, au feu tourner à gauche puis première à droite.

Par le train : Le complexe se situe à 15 minutes en taxi de la gare de Poitiers.

Par avion : Le terminal de l'aéroport se situe à 20 mn en taxi du lieu de la compétition.

Navette : Les principaux hôtels étant situés au Centre-Ville, des navettes seront mises en place du Centre-Ville (au 15 rue du Petit Bonneveau, Hôtel Ibis) au complexe sportif. Veuillez réserver avant le mercredi 15 minuit par mél à contact.charles.martel@gmail.com en mentionnant : Nom, Prénom et club.

Engagements

Les inscriptions se feront jusqu'au mercredi 8 mai 23h59 :

- Pour les tireurs licenciés FFE, engagement en ligne sur le site FFE ;
- Pour les tireurs licenciés dans un club étranger, par mél à contact.charles.martel@gmail.com en mentionnant : Nom, Prénom, date de naissance, club, nation, n° de licence.
- Le droit d'engagement est fixé à 20 €.
- Conformément à la réglementation, en cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Horaires

Samedi 18 mai

- Hommes V1 et V2 épreuve qualificative (si plus de 84 engagés dans la catégorie) :
Appel à 13h30 & Scratch à 14h.
- Samedi de 18h à 19h :
Pointage de l'épreuve nationale (recommandé).

Dimanche 19 mai

- Hommes V1, V3 et V4 : Appel à 7h30, scratch à 7h45 & début à 8h00.
- Homme V2 : Appel à 9h30, scratch à 9h45 & début à 10h00.
- Dames V1 à V4 : Appel à 11h00, scratch à 11h15 & début à 11h30.
- Finales : à partir de 16h00.

Arbitrage

Conformément au règlement, les clubs doivent fournir 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres à partir de 9 tireurs, hommes et dames confondus pour voir l'engagement de leurs tireurs recevable.

Horaires de convocation des arbitres

Merci de vous présenter au directoire technique le samedi à 13h15 et le dimanche à 7h15.

Contact arbitres : Benoit Huard 06 86 50 71 82

Récompenses

Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition tout au long du week-end
(restauration sur les pistes interdite).

Matériel

Prieur Sports, notre partenaire, tiendra un stand tout au long de la durée des épreuves.

Résultats

Vous pourrez suivre la compétition sur Engarde : <https://engarde-service.com/>

Ainsi que sur Escrime Info en léger différé : <https://www.escrime-info.com/modules/resultats>

Directoire technique

Il sera composé sur place avant le début de la compétition et sera chargé de trancher tout litige, le jour de l'épreuve. Il pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec les règlements FIE et FFE pour le bon déroulement de la compétition.

Responsabilité

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au RI de la FFE. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte.

Équipement

Doit être conforme aux normes de sécurité FFE.

Formules

Conforme au règlement sportif 2023-2024

En fonction du nombre d'engagés, l'organisateur pourra avec l'accord du groupe de travail vétérans, adapter la formule de l'épreuve qui lui semblera la plus favorable au bon déroulement de la compétition.

EPEE DAMES

Les catégories V1, V2, V3 et V4 sont mélangées pour le tour de poules, Tour de poules, avec décalage par club et par comité régional, sans éliminée, Tableau d'élimination directe sans repêchage, Il sera par catégories : V1, V2, et V3/V4.

EPEE HOMMES

- Catégories V3 et V4

Tous les tireurs inscrits sont directement qualifiés pour l'épreuve nationale.

- Catégories V1 et V2

Si 84 tireurs ou moins sont engagés à l'issue des inscriptions, l'épreuve nationale ne sera pas précédée d'une épreuve qualificative. Si 85 tireurs ou plus sont engagés à l'issue des inscriptions, une épreuve qualificative se tiendra la veille de l'épreuve nationale. L'épreuve qualificative est open.

Épreuve qualificative

- Elle concerne les tireurs classés à partir de la 49^{ème} place du classement FFE, les tireurs licenciés en France, non-classés au classement FFE, les tireurs étrangers non licenciés en France, à l'exception de ceux directement qualifiés pour l'épreuve nationale.

- Formule:

Les catégories V1 et V2 tirent séparément. Tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par comité régional et par club, sans éliminés. X tireurs qualifiés à l'issue des poules. Tableau d'élimination directe pour qualifier 16 tireurs.

Mode de sélection pour l'épreuve nationale V1 et V2

72 tireurs répartis comme suit :

- Les 48 premiers tireurs du classement FFE (voir Règles communes aux 3 armes),
- Les 16 tireurs qualifiés par le tableau d'élimination directe de l'épreuve qualificative,
- Les X tireurs qualifiés à l'issue des poules de l'épreuve qualificative.

Épreuve nationale

- Formule

Les catégories V1 et V2 tirent séparément. Les catégories V3 et V4 tirent le tour de poules ensemble et le tableau séparément. Tour de poules de 7 ou 6 (8 si plus de 84 V3/V4 inscrits) avec décalage par comité régional et par club, sans éliminés. Tableau d'élimination directe par catégorie, sans repêchage.

Les tireurs issus de l'épreuve qualificative sont classés dans les poules selon les résultats de cette dernière. Un tireur issu de l'épreuve qualificative qui abandonnerait pendant le tour de poules sera classé à la dernière place du classement de l'épreuve nationale.

Sélection d'hôtels

Centre-Ville

(parking municipal à proximité)

HOTEL MERCURE Poitiers Centre

14 rue Édouard-Grimaux, 86000 Poitiers, 05 49 50 50 60

IBIS Poitiers Centre

15 rue du Petit Bonneveau, 86000 Poitiers, 05 49 88 30 42

HOTEL de l'Europe

39 rue Carnot, 86000 Poitiers, 05 49 88 12 00

BEST WESTERN Poitiers Centre Le Grand Hôtel

28 rue Carnot, 86000 Poitiers, 05 49 60 90 60

IBIS Styles

7 rue Victor Hugo, 86000 Poitiers, 05 49 00 06 06

Proche Campus

IBIS (3km)

1 rue du Bois Dousset, 86000 Poitiers, 05 49 61 11 02

ACE Hôtel Poitiers (1,5km)

rue de la Maison Coupée, 86000 Poitiers, 05 49 00 48 48